



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mai 2014  
140501/01

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'accord de partenariat et de coopération UE-Indonésie entre en vigueur

L'accord de partenariat et de coopération (APC) UE-Indonésie est entré en vigueur ce jour, le 1<sup>er</sup> mai 2014. L'APC avec l'Indonésie est le premier accord de ce type à entrer en vigueur avec l'un des partenaires d'Asie du Sud-Est de l'UE.

Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, a déclaré: *"Je me félicite vivement de l'entrée en vigueur, aujourd'hui, de l'accord de partenariat et de coopération (APC) UE-Indonésie. L'Indonésie est un partenaire essentiel dans une région qui revêt une importance stratégique pour l'UE et un acteur de plus en plus important sur la scène mondiale. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre de l'APC avec nos partenaires indonésiens, qui nous permettra de nouer une relation plus mature et plus diversifiée"*.

L'APC est un instrument essentiel au développement des relations entre l'UE et l'Indonésie. Il témoigne d'une volonté réaffirmée de renforcer les liens de plus en plus étroits qui les unissent.

#### **Toile de fond**

L'Indonésie est le premier partenaire membre de l'ANASE à avoir signé un accord de partenariat et de coopération avec l'UE. Des accords similaires ont été signés ou sont actuellement en cours de négociation avec le Viêt Nam, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Brunei et la Malaisie.

#### POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- [Michael.Mann@eeas.europa.eu](mailto:Michael.Mann@eeas.europa.eu) @EUHighRepSpox  
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - [Maja.Kocijancic@ec.europa.eu](mailto:Maja.Kocijancic@ec.europa.eu) @AshtonSpox Maja  
Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - [Sebastien.Brabant@ec.europa.eu](mailto:Sebastien.Brabant@ec.europa.eu)  
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - [Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu](mailto:Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu)

Suivez-nous sur Twitter @eu\_eeas  
[www.facebook.com/EuropeanExternalActionService](http://www.facebook.com/EuropeanExternalActionService)  
[www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu)

FR

Le nouvel accord de partenariat et de coopération remplacera l'accord de coopération de 1980 entre la CE et l'ANASE et donnera aux relations UE-Indonésie une nouvelle base actualisée et plus solide.

Sur le plan politique, l'APC confirme et renforce la volonté commune des deux parties de respecter les principes démocratiques et les droits de l'homme, de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et de combattre le terrorisme. L'APC donne à l'UE et à l'Indonésie un outil pour faire face ensemble à ces défis.

Dans le domaine de la coopération sectorielle, l'APC élargira le champ de nos travaux communs dans toute une série de domaines, tels que la migration, la coopération juridique, la coopération douanière, l'éducation, le changement climatique, les transports et le tourisme, ainsi que la lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

**Pour en savoir plus sur les relations UE-Indonésie:**

[http://www.eeas.europa.eu/indonesia/index\\_fr.htm](http://www.eeas.europa.eu/indonesia/index_fr.htm)

---